



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

L'an deux mil dix-sept, le 6 juillet,

Le conseil d'administration dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur André MOLINO, président.

Nombre de membre en exercice : 16

Date d'envoi de la convocation du Conseil d'Administration : le 6 juin 2017

PRESENTS : Monsieur André MOLINO (Président du CCAS) - Madame Sophie CELTON (Vice-présidente) - Madame Marie-Catherine BIANCO - Madame Christine ARNAUDO (conseillères municipales) - Madame Joséphine MORDENTI – Madame Colette DION – Madame Claude NAVARRO.

POUVOIR : Madame Hélène FERRANDI (pouvoir Madame Sophie CELTON) - Madame Émilienne MOGGIA (pouvoir Madame Marie-Catherine BIANCO) – Monsieur Robert FINE (pouvoir Madame Joséphine MORDENTI).

EXCUSES: Madame Simone DERDERIAN – Madame Christiane CAYOL.

Conformément à l'ordre du jour, les points suivants ont été examinés :

- 1- Compte rendu du précédent Conseil d'Administration : Le compte rendu est **adopté à l'unanimité**
- 2- Délibération Rapport des aides facultatives du 1^{er} trimestre 2017 : Le rapport est **adopté à l'unanimité.**
- 3- Délibération Acceptation de dons : La délibération est **adoptée à l'unanimité.**
- 4- Délibération Acceptation de dons des Élus : La délibération est **adoptée à l'unanimité.**

QUESTION DIVERSES :

Un bilan du repas des seniors a été exposé aux membres du Conseil d'Administration.

Madame Colette DION informe que les demandeurs d'asile sont venus au Secours Populaire. Elle a demandé à la CIMADE des informations : le Secours Populaire disposera de fiches techniques pour connaître quelles sont les orientations possibles pour leurs ouvertures de droits.

Monsieur le Maire est en discussion avec Monsieur le Préfet concernant les dispositions qui vont être prises.

Actuellement 5 familles de réfugiés sont présentes sur le territoire. Leurs enfants ont été scolarisés et sont inscrits à la restauration scolaire. La Ville n'est pas en capacité d'assumer financièrement ces coûts supplémentaires. Le Centre social est également très impliqué mais l'équipe ne pourra pas non plus assumer cette surcharge de travail.

Concernant l'organisation du colis de Noël, il a été réalisé un sondage téléphonique à l'occasion du Plan Canicule. D'après les résultats obtenus Monsieur le Maire propose que les Élus soient présents dans chaque foyer senior et que soit mis en place, en collaboration avec les Présidents des clubs, un accueil convivial. Il sera nécessaire d'organiser la venue d'étudiants sur la matinée pour améliorer la logistique de cet événement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H50